



Association Forestière de Lanaudière

OFFRE D'EMPLOI – Agent(e) de communications –

L'Association Forestière de Lanaudière (AFL) est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'œuvrer à l'enrichissement des connaissances de tous les aspects de la forêt auprès de tous. L'AFL est logée sur le site de la première Pépinière et Centre de semences forestière du Québec, créée en 1908 et située à Sainte-Geneviève-de-Berthier, dans la région de Lanaudière. L'AFL y occupe un bâtiment autrefois résidence des premiers étudiants garde-forestiers du Québec.

Sommaire des tâches

Dans l'exercice de ses fonctions, l'agent(e) de communications effectue toutes tâches connexes à l'emploi ou conforme à sa capacité. Sous l'autorité de la direction générale, l'agent(e) de communications a pour principales tâches de :

- Informer régulièrement le grand public de l'actualité forestière par la publication régulière de contenu sur la page Facebook de l'AFL ainsi que sur son site web;
- Publier une infolettre mensuelle, *le Trifolié*, afin d'informer les abonnés de l'actualité forestière régionale;
- Organiser la campagne annuelle de renouvellement des membres;
- Réaliser un cahier spécial annuel dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, distribué dans l'ensemble de la région lanauoise;
- Revoir et produire les dépliants annuels de l'AFL;
- Tenir des kiosques d'information et des activités lors d'événements régionaux ;
- Répondre devant la direction générale de la planification, de l'organisation, de la direction et du contrôle des projets de l'AFL ;
- Assister les autres membres de l'équipe dans la réalisation de leurs tâches ;
- Réaliser toutes autres tâches connexes, nécessaires au bon fonctionnement de l'AFL et de ses activités.

Compétences et exigences

- Expérience pertinente en tant qu'agent(e) de communications ou toutes autres expériences jugées pertinentes;
- Études collégiales ou universitaires en communications ou autre formation pertinente;
- Avoir d'excellentes aptitudes pour la communication autant à l'orale qu'à l'écrit;
- Posséder un excellent français écrit et parlé;
- Avoir le sens du travail d'équipe et de l'initiative;
- Être polyvalent, dynamique et autonome;
- Posséder des connaissances sur la nature et la forêt est un atout.

Conditions de travail

- Salaire : Selon l'échelle salariale en vigueur
- Horaire : 28,00h/semaine, travail occasionnel le soir et la fin de semaine.
- Date d'entrée en fonction : Dès que possible
- Automobile et permis de conduire valide sont nécessaires.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation avant le 6 juillet 2018 16h00 par courriel à direction@aflanaudiere.org.

Seuls les candidats retenus seront contactés.